



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 10+4

Absents : - excusés : 4

Procurations : 4

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023_05_05-021

Objet : Affectation du résultat du budget principal de la commune

L'an deux mille VINGT TROIS, le 5 mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 27 avril 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame BRETON Dorothee, Maire.

Présents : Mme BRETON Dorothee, Maire, Mme BITARD Céline, Mme MATHIEU Julie, Adjoints, M MAMERT Jean-Michel, M BOUDOT Vincent, M. VILAIN Paul, M. PIARDET René, Mme PIARDET Corinne, M. LAGARDE Dominique, M. DELAIRE Claude, Conseillers Municipaux.

Absent :

Absents excusés : M. BRINGART Christophe, Mme FORESTIER Nathalie, M. GATINEL Didier, Mme BOUCHE Coralie

Exclus :

Procurations : M. BRIGART Christophe à Mme MATHIEU Julie, Mme FORESTIER Nathalie à M. MAMERT Jean-Michel, Mme BOUCHE Coralie à Mme BITARD Céline, M. GATINEL Didier à M. LAGARDE Dominique

Secrétaire de séance : Mme MATHIEU Julie

Mme BRETON Dorothee, Maire, propose l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du Budget Général de la Commune au titre de l'année 2022 :



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Nombre de conseillers :
 En exercice : 14
 Présents : 10
 Votants : 10+4
 Absents : - excusés : 4
 Procurations : 4

État des réalisations au 31 décembre 2022 :

En Fonctionnement :

Recettes de fonctionnement : 1 100 645,53 €
 Dépenses de fonctionnement : 908 007,39 €
 Résultats 2022 : 192 638,14 €

Excédents de fonctionnement antérieurs : (002) 1 126 445,84 €
 Résultats de fonctionnement cumulés à affecter : 1 319 083,98 €

En Investissement :

Recettes d'investissement (*bors restes à réaliser*) : 34 501,99 €
 Dépenses d'investissement : 237 387,47 €
 Résultats 2022 (*négatif*) : - 202 885,48 €

Excédent d'investissements antérieurs : - 61 920,07 €
 Résultats d'investissement cumulés à reporter : (R001) - 140 965,41 €
 Solde des restes à réaliser : - 0 €
 Déficit réel de financement : - 140 965,41 €

Affectation du résultat de fonctionnement : 1 178 118,57 €

- 1- En couverture des besoins réels de financement de la Section d'Investissement (1068) 140 965,41 €
- 2- En excédent de la section de fonctionnement (R002) 1 319 083,98 €

Pour : 9 Contre : 4 Abstention : 1

Le conseil municipal, hors la présence de Madame le Maire, après en avoir délibéré
 - **APPROUVE l'affectation du résultat telle que proposée ci-dessus**

Transmise à la Préfecture le :
 Délibération rendue exécutoire :
 Publiée ou notifiée le :

Fait à LUSSAC,
 Le 05/05/2023

Le maire, Dorothee BRETON